

Révision N°1 Date: 01/04/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.**Préparation:**

Désignation : FLACON ACIDE 18K BOUCHON VISSABLE AVEC COMPTE-GOUTTE
Code produit : 999 3468
Usage normal: Test sur alliage d'or 18k

Identification de la société:

Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.**

la préparation est classifié selon la directive 1999/45/CE. Le contact avec le produit pur peut causer des brulures



R 35 : Provoque des brulures.

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

N°	Composants	% en poids	Symbole	Frasi R
CAS 7697-37-2 EINECS 231-714-2 INDEX 007-004-00-1	Acide nitrique	30÷50	C	R 35 : cause des brulures

Interval de concentration (limite superieur inclus)

4 - PREMIERS SECOURS.**4.1 INGESTION**

CONSULTER LE MEDECIN et en cas très graves aller à l'hôpital. Rincer la bouche avec de l'eau sans ingérer. Ne pas provoquer le vomissement. Vous pouvez administrer du lait ou de calcium gluconné en eau. Pas pratique la respiration bouche à bouche ou nez à bouche.

4.2 INHALATION

Ne pas pratiquer la respiration bouche à bouche ou nez à bouche. Transporter dans une zone bien aérée – appeler le docteur et dans les cas plus graves transférer à l'hôpital.

4.3 CONTACT DIRECTE (avec produit pur):**4.3.1 LA PEAU**

Enlever les vêtements contaminés et laver avec beaucoup d'eau tous les parties contaminées et encore avec du savon neutre. APPELER LE MEDECIN et dans les cas graves aller à l'hôpital.

4.3.2 LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment (au moins 15 minutes) avec de l'eau courante bien gardant les paupières ouvertes jusqu'au le moment ou les symptômes disparaîtront. Utiliser aussi une solution décongestionnante. APPELER LE MEDECIN et dans les cas graves aller à l'hôpital.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1 SYSTEME D'EXTINCTION CONSEILLES

Anidride carbonique, poudre chimique A/B/C, mousse.

5.2 SYSTEME D'EXTINCTION A EVITER

Hydrocarbure halogénés (Halon/Naf).

5.3 DANGERS DE PRODUIT DE COMBUSTION

Si impliqué dans un incendie, il développe des fumes toxiques

5.4 MESURE DE PROTECTION EN CAS D'INTERVENTION

Eloigner les personnes pas indispensables. Eviter de respirer les fumes, utiliser la masque anti-gas avec filtre spécifique pour gas/vapeur, acide inorganiques. Utiliser des vêtements ignifuges et garder distance de sécurité. Le produit n'est pas inflammable. Refroidir les containers exposés au feu en utilisant de l'eau nebulisée.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 PRECAUTIONS pour les personnes

Utiliser des gants anti-acide et lunettes de protection. Assurer ventilation suffisante. En cas de chambres de travail avec absence de ventilation, utiliser les masque antigas avec filtre spécifique pour vapeur acides.

6.2 PRECAUTION AMBIENTALEI

Absorber avec de matériel absorbant les pertes éventuelles – pas utiliser de la sciure ou de panneaux. Neutraliser la zone intéressé de la perte avec de la solution dilué (5%) de sode ou de chaux et après laver abondamment avec de l'eau en la gardant dans des containers aptes à éviter la diffusion.

6.3 SYSTEME de BONIFICATION

Livrer les résidus éventuels au maison spécialisée pour l'écoulement

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 MANIPULATION

Ne pas fumer, pas boire, ne pas manger pendant le travail. Travailler dans des ambiances bien aérées. Eviter la production de vapeur. Pas utiliser des containers neutres, sans étiquettes et pas connu. Après l'utilisation, fermer la confection avec le bouchon originale.

7.2 STOCKAGE

Garder dans les emballages originales dans une ambiance bien ventiler et éviter le contact avec des substances incompatibles

(voir point 10) – Garder fermé le container si pas en utilisation.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 VALEUR LIMITE POUR EXPOSITION

SUBSTANCE TLV/TWA in mg/m3 **TLV/STEEL** in mg/m3 **Fonte** ACGIH/1994

Acido nitrique 2ppm 4ppm

Note A\$= pas classifié comme cancérrogène pour humain

Effets critiques irrt=irritant rsp =respiratoire oclr =oculaire dnt =dents

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITIONS PROFESSIONNELLE

8.2.1 Protection respiratoire

Aérer suffisamment l'ambiance ou on utilise le produit. En cas d'utilisation continue travailler au-dessous d'une hotte aspirante et si pas possible donc utiliser des protection pour les voies respiratoires selon la norme UN EN 529 :2006 (dispositifs pour la protection des voies respiratoires – Recommandation à la sélection, l'utilisations, l'entretien) en respectant le niveau FPO (facteur de protection) correcte

Protection des mains

Utiliser des gants en neoprene selon la norme EN374-1 EN374-2 En374-3

Protection des yeux

Utiliser des lunettes avec protection totale selon la norme EN166

Protection de la peau

8.2.2. Délivrage dans l'ambiance : éviter de délivrer le produit dans l'ambiance

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

ASPECT : Liquide sans couleur

ODEUR : Pungent

pH : < 1 sur une base humide

POINT EBOLLITION : Pas disponible

POINT ENFLAMMABILITE' (c.c.) : Pas inflammable

DENSITE : 1,274 0,005

SOLUBILITE en EAU : Totale

SOLUBILITE en ACETONE : Pas disponible

Les propriétés indiquées ne représentent pas la spécifique standard du produit. On doit considerer les bulletins d'analyse spécifiques.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1 CONDITION A EVITER

Stable dans les conditions d'utilisation normales. Dans le période d'été il est possible une surpression dans les containers.

10.2 MATERIEUX A EVITER

Substance combustibles et inflammable, agents réducents, acétone, acide acetique, acide chromique, acide cyanidrique.

10.3 PRODUIT DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Oxides d'azote (NOx), HCl.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 TOXICITE ACUTE ORALE

Brulures des tissus de la bouche et système digerent.

11.2 TOXICITE ACUTE INHALATOIRE

Irritation au système respiratoire, brulures.

11.3 EFFETS IRRITANTES CAUSE CONTACT DIRECT (AVEC LE PRODUIT PUR)

11.3.1 PEAU

Le produit pur peut cause des brulures à la peau.

11.3.2 YEUX:

Possibilité des lésions oculaires

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

12.1 ECOTOXICITE

Effect toxique sur les poissons et placton déterminé par la variation du PH – ne cause pas deficit d'oxhigène biologique

12.2 MOBILITE

Le produit vient disperser rapidement dans l'eau – à 20°C air mobility is negligible

12.3 PERSISTENCE et DEGRADABILITE

Peut créer effects adverse longue terms dans l'ambiance marine (aquatic environment)..

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Ne pas utiliser encore les containers vides. Livrer dans le respect des normes en force. Les résidus éventuels doivent être écoulés selon les normes en force chargeant les sociétés autorisées. Code CER 20 01 14.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

Air (IIATA) : pas disponible

Sea (IMO) : Classe 8

UN No. : 2031 – acide nitrique en solution

Route/Chemin de Fer ADR/RID) : 8, II (8)

La confection composée par une boites avec max pcs 280 de flacons de cc 14 est exempt des dispositions de la normative A.D.R.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

15.1 CLASSIFICATION ET ETIQUETTAGE

R 35 : Provoque des brulures.

S 1/2 : Garder sous clef et loin de la porte des enfants.

S 25 : Eviter le contact avec les yeux.

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver abondement avec de l'eau de appeler le médecin.

S 36 : Utiliser des vêtements de protection aptes.

S 45 : En cas d'accident contacter le médecin (si possible montrer l'étiquette)

Contient: acide nitrique à 25°Bé

15.2 D.L. 19/9/94 n° 626 - TITOLO VII

Ne contient pas substances reconnues cancérrogènes selon art. 611

16 - AUTRES INFORMATIONS.

16.1 INFORMATION SUR LE TRAINING

Le producteur aimerait bien que le client examine bien cette fiche technique afin qu'il soit bien informé sur les risques éventuels. Nous conseillons aussi que les ouvriers soient informés aussi et tous les personnes qui ont contact avec le produit. Si le produit est vendu à tiers, nous demandons que cette fiche technique soit aussi délivrée.

16.2 INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

Sans vouloir minimiser le danger du produit, on doit considérer les quantités très réduites de produit dans chaque ampoule et encore que pendant le test on utilise seulement une quantité minimale (des gouttes)

16.3 BIBLIOGRAPHIE

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

CESIO - Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network

PHATOX - Pharmacological and Toxicological Data and Information Network

Les renseignements donnés dans cette fiche technique représente ce que est disponible et de notre connaissance sur le marché à la date de la révision indiquée. Ni le producteur ni tiers ne peuvent accepter des réclamations déterminées par une utilisation impropre dans l'application du produit. Faire attention toujours dans l'utilisation des préparations parce qu'une utilisation impropre peut augmenter le risque de danger